



COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE MONTAIGU DU 22/03/2022

| Nom et prénom | Présent | Absent représenté | A donné pouvoir à | Absent |
|---|-------------|----------------------|-------------------|--------|
| BOUCLIER Marie-Bénédicte | | | | |
| CHEREAU Antoine | | | | |
| COCQUET Cyrille | | | | |
| COLMARD Etienne | \boxtimes | | | |
| DUHAMEL Négat | | | | |
| HAEFFELIN Jean-Martial | | | | |
| MORISSET Jean-Claude | | | | |
| MORNIER Sophie | \boxtimes | | | |
| MOUSSET Kilian | | | Cyrille COCQUET | |
| MULLINGHAUSEN Fabienne | \boxtimes | | | |
| OLLIVIER Steve | | | | |
| RINEAU Michelle | \boxtimes | | | |
| | | | | |
| Assistaient également à la Réunion : | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Marie-Bénédicte BOUCLIER est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil précédent à l'unanimité des membres présents ou représentés.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR AVIS

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES – PROGRAMME 2022

En fonction des dossiers de demandes de subventions réceptionnés en mairie au titre de l'année 2022 et des critères d'attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives validés par le conseil municipal de Montaigu-Vendée en septembre 2020, le détail du programme de subventionnement 2022 sera présenté aux membres du conseil municipal.

| presente aux memores du conseil municipal. | |
|--|--|
| Le conseil communal émet un avis FAVORABLE | |
| ☐ à l'unanimité | |
| OU Par 10 voix pour et 2 abstentions | |
| Observations éventuelles | |

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR L'ÉGLISE DE MONTAIGU

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église de Montaigu, le changement du système de chauffage induit le changement du coffret électrique.

Ce changement nécessite une nouvelle liaison entre le coffret électrique de l'église et le poste de transformation situé sur la place de la sous-préfecture. Cette liaison passant sous le domaine public communal, une convention de servitude entre la ville de Montaigu-Vendée et le gestionnaire du réseau électrique ENEDIS doit être signée.

Les membres du conseil municipal seront invités à approuver la convention de servitudes avec ENEDIS n°ASD06-V07 concernant l'église de Montaigu et à autoriser Monsieur le Maire à la signer.

| Le conseil communal émet un avis FAVORABLE |
|--|
| ☐ à l'unanimité |
| OU Par 10 voix pour et 2 abstentions |
| Observations éventuelles |
| |
| |

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR INFORMATION

PRÉSENTATION DU PROJET DE DÉSENVASEMENT DU PLAN D'EAU DU PARC DES REMPARTS EN VUE DU LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX

Le Plan d'eau du Parc des Remparts d'une superficie de 4 135 m² est situé dans un parc d'agrément communal : lieu propice à la promenade et à la fréquentation du public. Il a été creusé sur le cours de l'Asson en 1981.

Le premier rapport du 28 juillet 2020, mettant en cause l'existence même de ce plan d'eau a depuis été levé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Depuis son aménagement en 1981, le plan d'eau rencontre un problème d'atterrissement de vase, croissant. Il convient donc de procéder au désenvasement de celui-ci et d'aménager les berges en intégrant des actions de restauration de la continuité écologique.

Cette opération intégrera les réglementations de la DDTM :

- Volume de matériaux à extraire inférieur à 2 000 m³;
- Apporter une plus-value en termes d'habitats (végétalisation des berges et de leur habitat) ;
- Prise en compte de la continuité écologique

Le coût prévisionnel de l'opération se décompose ainsi :

| | MONTANT TTC |
|--|-------------|
| SERAMA - Assistance et maitrise d'œuvre | 16 100,00 € |
| Frais de laboratoire | 4 600,00 € |
| Montant estimatif des travaux de désenvasement | 53 500,00 € |
| Option : suppression passage busé et remplacement par passerelle | 14 500,00 € |
| | 88 700.00 € |

Selon le planning prévisionnel, l'opération commencera début avril par une vidange et un assèchement progressif des boues, qui s'enherberont au cours du printemps, avant que ne soit procédé aux travaux de désenvasement, fin août-début septembre 2022.

Les membres du conseil municipal seront amenés à prendre connaissance de cette opération de désenvasement du plan d'eau du Parc des Remparts, en vue du lancement de la consultation pour un marché de travaux.

Le conseil délégué prend note de cette information.

Observations éventuelles

CONVENTION SYDEV – AVENANT À LA CONVENTION – ÉCLAIRAGE PUBLIC -RUE JEANNE D'ARC - MONTAIGU

Le SyDEV a fait parvenir un avenant à la convention n°E.ER.146.20.004 se rapportant à une partie des travaux neufs d'éclairage public suite à l'effacement partiel de réseaux électriques Rue Jeanne d'Arc, sur la commune déléguée de Montaigu.

Cet avenant comprend la pose de deux mâts et lanternes non prévus initialement.

La proposition financière se décompose désormais comme suit :

| Nature des travaux | Montant de la participation initiale (convention n°2020.ECL.0310) | Montant définitif après étude d'exécution | Montant à prendre en compte pour l'avenant n°1 |
|---------------------|---|--|--|
| Eclairage public | | | |
| Travaux neufs | 784.00 | 3 279.00 | 2 495.00 |
| TOTAL PARTICIPATION | | | 2 495.00 |

Les membres du conseil municipal seront invités à valider cet avenant et à autoriser sa signature.

Observations éventuelles

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

DATES A RETENIR

| Réunions et Conseils Municipaux Montaigu-Vendée | Date | Heure |
|---|--------------------|-------|
| Prochain Conseil Municipal Montaigu-Vendée | Mardi 29 mars 2022 | 19h30 |
| Conseil délégué de Montaigu | Mardi 10 mai 2022 | 20h00 |
| Conseil municipal Montaigu-Vendée | Mardi 17 mai 2022 | 19h30 |